

## **Descriptif de Projet**

### **Programme des Nations Unies pour le Développement**

#### **Fonds Environnemental Mondial**

#### **Gouvernement de l'Union des Comores**

Activités Habilitantes pour la Biodiversité - Évaluation des besoins en capacités pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et appui au Centre d'Échange sur la Biodiversité.

### **PIMS 424**

Le but de ce projet est d'évaluer les besoins en développement des capacités requises pour élaborer et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, contribuant ainsi au respect des engagements du pays en vertu des conventions internationales relatives à la diversité biologique, par l'élaboration et la mise en œuvre efficace de mesures appropriées.

Les objectifs du projet sont donc de développer un programme de développement des capacités ciblé et cohérent dans le but de combler les lacunes relatives à la mise en œuvre des mesures générales de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, à la maîtrise des méthodes d'évaluation et d'atténuation des menaces pesant sur les composantes de la biodiversité, au développement de programmes pour l'évaluation initiale et le suivi de la biodiversité dont les programmes dans le domaine de la taxonomie, à la conception de mesures d'encouragement et d'approches appropriées pour leur mise en œuvre.

## **Table des Matières**

*Page*

<b>Section 1: Présentation succincte</b>	3
I. Analyse de la situation	3
II. Stratégie	3
III. Dispositions de gestion	3
IV. Plan de suivi et d'évaluation	4
V. Contexte légal	5
<b>Section 2: Budget global et calendrier de travail</b>	6
<b>Section 3: Lettre d'endossement</b>	7
<b>Annexe A: Projet PDF A approuvé</b>	8
<b>Signatures</b>	33

## **SECTION 1: PRÉSENTATION SUCCINCTE**

### **I. Analyse de la situation**

Le projet contribuera à faciliter la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique par l'identification et l'évaluation des besoins en capacités humaines et institutionnelles pour mettre en oeuvre et favoriser l'efficacité de l'ensemble des mesures de conservation de la biodiversité que le pays a adoptées dans la Stratégie Nationale pour la Conservation de la Diversité Biologique. Ce processus contribuera éventuellement à combler les lacunes dans la mise en oeuvre des mesures de conservation et d'utilisation durable *in situ* et *ex situ*, les lacunes relatives aux méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique, les lacunes relatives aux programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie. D'autres lacunes en capacités comprennent celles relatives à la conception de mesures d'encouragement et au développement d'approches pertinentes pour leur mise en oeuvre. Les extrants et les résultats attendus sont présentés dans le tableau des priorités et des activités à mener pour évaluer les besoins en capacités, à la section 6 de l'appendice A. Une description du cadre institutionnel est aussi présentée à la section 8 de l'appendice A.

### **II. Stratégie**

L'approche du pays pour la réalisation de l'évaluation des besoins en capacités pour la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale pour la Conservation de la Diversité Biologique et pour l'appui au Centre d'Échange sur la Biodiversité ainsi que les activités qui s'y rattachent sont décrites dans les Sections 5 et 7 de l'appendice A. Le but et les objectifs spécifiques de l'évaluation des besoins en capacités sont présentés à la Section 4 de l'Appendice A.

### **III. Dispositions de gestion**

Le projet sera mis en oeuvre par le Ministère des Relations Extérieures, de la Coopération et de la Francophonie, en charge des Comoriens vivant à l'étranger. Sa mise en oeuvre technique sera assurée par la Direction Nationale de l'Environnement, selon les procédures du PNUD relatives à l'exécution nationale des projets. L'agence d'exécution demeurera imputable envers le PNUD pour la production des extrants (outputs) convenus ainsi que pour la gestion financière, incluant la rentabilité (coûts-efficacité) des activités du projet. Le PNUD apportera un soutien technique et administratif général et fera le suivi de la mise en oeuvre du projet en conformité avec les règles et procédures du PNUD, incluant la convocation d'une rencontre tripartite de coordination.

Agence de mise en oeuvre. La délégation du Développement / Direction Nationale de l'Environnement sera l'agence de mise en oeuvre du projet et sera en charge des activités spécifiques spécifiées dans le projet, en coopération avec d'autres agences et institutions, selon ce qui sera identifié de manière appropriée dans la première phase de la mise en oeuvre du projet. Toutes les activités seront mises en oeuvre en étroite collaboration avec les principales institutions concernées par les questions de biodiversité, incluant les autres ministères du gouvernement, le secteur privé et les institutions non gouvernementales.

Comité de pilotage du projet. Le projet sera supervisé par un comité national de pilotage qui aura été constitué dès le début des activités du projet, pour superviser le projet et voir à son bon déroulement. La composition du comité devra assurer une représentation équitable de chaque Île et ses membres seront identifiés dans la première phase du projet. Le comité de pilotage se réunira à tous les trimestres pour suivre l'avancement du projet. Il devra approuver le plan de travail et fournira des conseils et son appui dans la résolution de tout problème rencontré au cours de la mise en oeuvre.

Coordinateur National et les équipes de travail. Un coordinateur national sera nommé par le MIREX / Direction Nationale de l'Environnement pour superviser et coordonner les activités du projet à réaliser et sera imputable des demandes de décaissement de fonds et de la production des rapports financiers, conformément aux plans de travail et dans le respect des règles et procédures du PNUD. Le bureau de pays du PNUD – Union des Comores suivra de près la performance du projet. Le coordinateur

national sera appuyé par un assistant administratif.

Les équipes de travail seront constituées de consultants nationaux basés sur chacune des îles pour mener les consultations ciblant les différents groupes d'acteurs, les études et les ateliers de validation. Chaque équipe de travail sera supervisée par un coordinateur « insulaire ». Le coordinateur national et les groupes de travail des îles, sous la supervision du comité de pilotage, sera responsable de l'organisation des rencontres informelles de projet et des ateliers nationaux, y compris le l'atelier national final qui doit permettre de réviser et d'approuver les rapports finaux des groupes de travail. Le coordinateur national sera aussi responsable de la rédaction du rapport final résumant les besoins et les priorités en développement des capacités dans le domaine de la biodiversité et assurera la soumission des rapports, documents et priorités pour le développement des capacités au gouvernement pour approbation. Finalement, le coordinateur du projet assurera l'intégration des résultats et des productions du projet dans le rapport national sur la biodiversité.

Des fonds ont été prévus pour le recrutement de consultants/experts nationaux et internationaux. Les consultants internationaux ne seront recrutés que pour les postes pour lesquels les capacités nationales sont particulièrement faibles. Les consultants auront à soumettre leurs rapports et résultats à la délégation au Développement / Direction Nationale de l'Environnement et au bureau de pays PNUD – Comores.

#### IV. Plan de suivi et d'évaluation

Le Coordinateur National du projet, assisté des trois Coordinateurs des Îles, sera en charge d'assurer le suivi du projet et l'élaboration des rapports prévus dans le plan de gestion présenté à la suite.

**Tableau 1. Résumé du plan de gestion**

Activité de gestion	But	Contenu	Fréquence
<b>Plan de mise en oeuvre</b>	Élaborer un plan d'activités et de ressources pour les deux années du projet. Ajuster la stratégie d'intervention établie dans la proposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Revue des paramètres du projet</li> <li>✓ Plan de gestion détaillé</li> <li>✓ Appréciation des conditions critiques</li> <li>✓ Liste des indicateurs qui serviront à la mesure de l'atteinte des résultats</li> <li>✓ Budget prévisionnel révisé</li> </ul>	Trois mois après le début du projet; mise à jour au cours de la 2 <sup>e</sup> année
<b>Rapports trimestriels</b>	Faire le bilan des activités trimestrielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sommaire des activités.</li> <li>✓ Utilisation du niveau d'effort.</li> <li>✓ Rapports financiers.</li> </ul>	Trimestriel
<b>Plan de travail annuel</b>	Planifier les activités annuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan de mise en œuvre révisé et Sommaire des activités prévues</li> <li>✓ Chronogramme d'activités annuelles.</li> </ul>	À la soumission du rapport annuel
<b>Rapport annuel</b>	Faire état de l'avancement du projet au Comité directeur et ajuster le plan de mise en œuvre et le budget.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan de mise en œuvre mis à jour</li> <li>✓ Budget global révisé</li> </ul>	À la fin de chaque année
<b>Rencontre du Comité Directeur</b>	Faire le bilan du projet Assurer la collaboration des partenaires à la mise en œuvre des activités du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Analyse et approbation du plan de mise en œuvre.</li> <li>✓ Analyse et bilan des plans de travail de l'année</li> <li>✓ Approbation du nouveau plan de travail annuel révisé.</li> <li>✓ Recommandations en vue d'optimiser les effets du projet.</li> </ul>	Au moins une fois par année
<b>Rapport final</b>	Faire état de la livraison des extraits et de l'atteinte des résultats au terme du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sommaire des activités.</li> <li>✓ Durabilité des effets</li> <li>✓ Pérennité des institutions et cadres opérationnels mis en place</li> <li>✓ Leçons à tirer du projet</li> </ul>	À la fin du projet
<b>Rapports techniques</b>	Rendre compte des missions des experts ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détails et résultats de la mission, calendrier et budget</li> </ul>	À la fin de chaque mission

### **Conditions de vérification (audit)**

Le Gouvernement fournira au Représentant Résident des rapports financiers périodiques certifiés ainsi qu'une vérification annuelle conforme aux procédures applicables aux projets d'exécution nationale (NEX). La vérification sera réalisée par un vérificateur agréé du Gouvernement ou par un vérificateur commercial nommé par le Gouvernement.

### **Processus de validation du rapport**

À tous les semestres, une évaluation du projet sera menée dans le but d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des activités et le niveau de réalisation des objectifs.

À chaque rencontre du Comité Directeur, le Coordinateur national et les Coordinateurs des îles prépareront et soumettront un rapport d'évaluation sur la performance du projet ainsi qu'un plan de travail et un budget révisé pour le semestre à venir. Dans le cadre du présent projet, les processus de suivi – évaluation devra porter davantage sur l'atteinte de résultats environnementaux, institutionnels et de société que sur la vérification de la réalisation des activités prévues lors de la programmation. Au démarrage du projet, une première réunion du Comité Directeur sera tenue pour approuver le plan de travail présenté par le Coordinateur national pour répondre aux résultats et activités contenus dans le descriptif de projet.

### **V. Contexte légal**

Ce descriptif de projet sera l'instrument de référence conformément à l'Article 1 de l'Accord de Base standard d'Assistance entre l'Union des Comores et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) signé par les parties le 27 janvier 1976. L'agence de mise en œuvre du pays devra, aux fins de l'Accord de Base standard d'Assistance, se référer à l'agence de coopération du Gouvernement décrite dans cet Accord.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet, à condition de porter la signature du représentant résident du PNUD, dans la mesure où il ou elle est assuré que les autres signataires du descriptif de projet n'ont pas d'objection aux changements proposés:

- a) Révision ou ajout à toute annexes du descriptif de projet;
- b) Révisions qui n'impliquent pas de changements significatifs pour les objectifs, résultats ou activités du projet, mais qui sont occasionnées par un nouvel arrangement des intrants déjà convenus ou par une augmentation des coûts due à l'inflation;
- c) Révisions annuelles obligatoires qui rééchelonnent la livraison des intrants convenus du projet, qui reflètent des coûts plus élevés pour les experts ou autres coûts en raison de l'inflation, ou qui prennent en compte la flexibilité des dépenses de l'agence.

## **SECTION 2. BUDGET GLOBAL ET CALENDRIER DE TRAVAIL**

La contribution totale du FEM est de \$274 000. La répartition du budget par résultat est indiquée au calendrier de travail de l'année 2004 aux pages 27 à 32.

## SECTION 3: LETTRE D'ENDOSSEMENT

---

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT, DES  
INFRASTRUCTURES, DES POSTES ET  
TELECOMMUNICATIONS, ET DES TRANSPORTS  
INTERNATIONAUX**

---

Moroni, le 25 février 2004

Direction Nationale de l'Environnement, des  
Forêts, et des Stratégies Agricoles

A  
Mme La Représentante  
Résidente du PNUD .  
Moroni

Ref. 04/ 003 /MDIPTT/PFO

Le Point Focal Opérationnel du FEM .  
B. P 860 - Moroni Comores  
Tél / fax : (269) 73 63 88 (B)  
Tél / : (269) 73 00 18 (D)  
E-mail : [dge.cc@snpt.km](mailto:dge.cc@snpt.km) (B)  
[alfa@snpt.km](mailto:alfa@snpt.km) ( D)



**Objet: Evaluation des besoins de développement et de renforcement des capacités  
pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité**

---

Madame la Représentante Résidente,

Au nom du Gouvernement de l'union de Comores et, en tant que point focal opérationnel du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), j'approuve par la présente, la proposition du projet ci-joint qui doit être soumise au FEM par le bureau pour l'Afrique PNUD/ FEM

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Représente Résidente, l'expression de mes sentiments le meilleurs.



ALI ABDALLAH Fatouma

---

**Point Focal Opérationnel FEM**  
Tél/Fax : (269) 73 63 88  
E-mail : [dge.cc@snplkm](mailto:dge.cc@snplkm)

**ANNEXE A: PROJET PDF A APPROUVE**

**GOUVERNEMENT DE L'UNION DES COMORES  
FONDS ENVIRONNEMENTAL MONDIAL  
ACTIVITÉS HABILITANTES COMPLÉMENTAIRES DANS LE DOMAINE DE LA  
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

**FONDS ENVIRONNEMENTAL MONDIAL  
ACTIVITÉS HABILITANTES DANS LE DOMAINE DE LA DIVERSITÉ  
BIOLOGIQUE**

<b>Pays :</b>	Union des Comores
<b>Titre de projet :</b>	Évaluation des besoins en capacités pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Conservation de la Diversité Biologique et appui au Centre d'Échange ( <i>Clearing House Mechanism</i> )
<b>Domaine d'intervention du FEM</b>	Biodiversité
<b>Admissibilité du pays :</b>	Le pays a ratifié la Convention sur la Diversité Biologique en 1994.
<b>Financement du FEM :</b>	\$274 000 US \$
<b>Contribution du Gouvernement :</b>	En nature
<b>Agence de mise en œuvre du FEM :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Agence d'exécution Nationale :</b>	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie
<b>Point Focal Opérationnel :</b>	M. Mohamed Youssouf Oumouri Ou : Point focal PNUD/FEM : M. Youssouf M'Bechezi
<b>Point Focal de la Convention pour la Biodiversité :</b>	M. Ahamada Mohamed Said
<b>Date prévue de démarrage du projet :</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2004
<b>Durée du projet :</b>	18 mois



## 1. Contexte

L'archipel des Comores est largement reconnu comme un lieu d'intervention prioritaire pour la conservation de la biodiversité mondiale. L'unicité de la diversité biologique des Comores est révélée par les taux d'endémisme élevés mesurés pour certains groupes taxonomiques. Ainsi, le taux d'endémisme global estimé pour la flore comorienne est de 33 % et atteint 50 % pour le groupe des orchidées (dont 43 espèces endémiques). Les insectes sont peu connus mais les taux d'endémisme observés pour les familles des lépidoptères (papillons) et des coléoptères sont respectivement de 34 % et 24 %. Trois espèces de lépidoptères endémiques sont menacées dont le machaon *Graphium levassori* (classé comme vulnérable par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature - UICN). Pour les reptiles terrestres qui comprennent 11 espèces endémiques, le taux d'endémisme serait de 44 %. Dans l'Union des Comores, 13 espèces d'oiseaux ont été trouvées endémiques, résultant en des taux d'endémisme de 25 % au niveau spécifique et de 75 % au niveau sous-spécifique.

**Pressions sur la biodiversité des Comores.** Les pressions sur cette biodiversité unique sont multiples et dominées par la perte et la dégradation des habitats. De plus, les demandes croissantes pour l'exploitation commerciale de certaines espèces à des fins d'exportation menacent aussi un certain nombre d'espèces. En effet, la Direction Générale de l'Environnement a déjà eu à statuer sur une demande d'exploitation des fougères arborescentes (*Cyathea* sp.) et quelques promoteurs ont fait des demandes d'exploitation de certaines espèces de reptiles endémiques, de mollusques et de concombres de mer.

**Limitations des outils législatifs développés pour la protection des espèces.** Au cours de la dernière décennie, par l'adhésion aux conventions internationales CITES et Biodiversité et l'adoption d'un arrêté ministériel relatif aux espèces protégées, les Comores se sont doté d'outils légaux visant à protéger et à gérer de façon durable les espèces de faune et de flore vulnérables à la pression de la commercialisation. Quoique certaines espèces soient inscrites aux annexes 1 ou 2 de la convention CITES, dont plusieurs espèces de coquillages marins, des orchidées, de petits reptiles comme les *Phelsuma* spp. et les caméléons, celles-ci sont encore exportées illégalement. De plus, un arrêté ministériel relatif aux espèces protégées a été signé en mai 2001. Cet arrêté prévoit le classement des espèces à protéger selon deux catégories. La première regroupe les espèces qui doivent être intégralement protégées en raison de leur endémicité, leur rareté ou l'imminence de leur extinction. La deuxième catégorie regroupe les espèces partiellement protégées, c'est-à-dire dont le prélèvement est soumis à autorisation préalable de la Direction Générale de l'Environnement (DGE). Toutefois, les espèces sont souvent classées sans que des connaissances appropriées et rigoureuses permettent de statuer sur leur appartenance à l'une ou l'autre catégorie. De plus, les agents des douanes ne sont pas formés de manière appropriée pour assurer la mise en vigueur des contrôles aux frontières.

**Inventaire de la biodiversité et état des populations.** La biodiversité comorienne est très mal documentée et les possibilités d'utilisation durable sont inconnues. De nombreuses espèces sont encore inconnues de la science et les inventaires très incomplets ne permettent pas d'apprécier la richesse spécifique de plusieurs groupes taxonomiques. Par exemple, on estime que seulement la moitié des espèces végétales a été inventoriée, aucun inventaire des espèces de coraux n'a été réalisé et quoique près de 2000 espèces d'insectes aient été identifiées, leur nombre total est estimé entre 4000 et 6000. Même lorsque des espèces ont été répertoriées, à l'exception de rares cas, on ne dispose pas des informations à jour sur leur aire de distribution, les habitats critiques, la taille et l'état des populations ainsi que leur biologie (dont les cycles de reproduction). Cette insuffisance de données de base entrave la conception de mesures appropriées de conservation et de gestion durable. À cause de la méconnaissance des ressources, les décisions concernant l'octroi des permis de récolte ou d'exportation ne sont pas fondées sur la connaissance des seuils d'exploitation durables, compromettant ainsi l'utilité même de cet outil de conservation.

**Ressources humaines.** Le manque de données pour appuyer la conception des mesures de gestion est en partie lié au manque de ressources humaines adéquatement formées pour effectuer l'inventaire de la diversité biologique et le suivi de l'état des populations. En effet, d'après une étude réalisée en 1996 par le Programme Régional Environnement de la Commission de l'Océan Indien, les Comores ne comptent qu'une cinquantaine de cadres travaillant dans le domaine de l'environnement avec un

niveau moyen Bac+4 obtenu dans des formations qui ne sont pas toujours liées à l'environnement. Le pays manque des compétences requises pour mener des inventaires et développer des mesures de gestion durable pour certains domaines taxonomiques comme l'entomologie, l'ichtyologie, l'herpétologie et la mammalogie. De plus, il n'est pas toujours possible de valoriser les ressources humaines possédant des niveaux de formation adéquats en raison de l'insuffisance de moyens adéquats et de la contrainte imposée par le programme d'ajustement structurel du pays pour l'embauche au sein de la fonction publique. Le développement et la valorisation de capacités dans les domaines de la taxonomie et de l'utilisation durable des ressources biologiques requièrent une évaluation des besoins pour déterminer les lacunes qui entravent la conception et la mise en œuvre des mesures de conservation.

**Gestion des redevances.** L'exploitation durable de la diversité biologique pourrait engendrer des retombées économiques intéressantes pour les Comores, mais les capacités de gestion à cet effet sont insuffisantes. Aucune procédure n'est prévue pour déterminer le montant des redevances à imposer pour l'exploitation des ressources naturelles. Aucun mécanisme ni aucune mesure n'ont été définis pour assurer un accès et un partage équitable des bénéfices.

**Sensibilisation, formation, information, communication.** Fréquemment, les textes légaux concernant la protection des espèces ne sont connus ni de la population, ni des agents chargés de les appliquer. Ces derniers n'ont pas reçu la formation requise pour exercer le rôle qui leur est dévolu en vertu de la législation comorienne relative à la conservation des espèces. Un autre défi à la mise en œuvre des mesures de protection réside dans l'isolement relatif des agents chargés de l'Environnement basés sur chacune des îles, dans le contexte où les communications et les échanges de documents entre les services régionaux sont restreints par le manque de matériel et de moyens.

Ensuite, les utilisateurs et les acheteurs des ressources vulnérables sont ignorants des lois et ne sont pas suffisamment sensibilisés aux effets néfastes de comportements tels la collecte d'espèces dans leur milieu naturel et la destruction des habitats.

## **2. État d'avancement du projet initial d'activités habilitantes**

Les Comores ont bénéficié de l'appui du FEM par un financement de 131,760\$US pour la préparation de la Stratégie et du Plan d'action national en matière de diversité biologique. Le document élaboré de manière participative, a été soumis à la Convention pour la Diversité Biologique en décembre 2000. Les objectifs identifiés dans le cadre de la présente demande s'appuient sur cette Stratégie nationale et sur les priorités identifiées dans le Plan d'Action. À l'aide d'un financement FEM, les Comores ont aussi préparé et soumis un premier (mars 1998) et un second (août 2001) rapport national à la Convention. Un appui de 14,000\$US a aussi été obtenu du FEM pour la participation des Comores au Centre d'Échange (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique. Ce financement a permis l'acquisition d'équipement informatique pour deux bureaux basés sur les îles de Ngazidja (Grande Comore) et de Mwali (Mohéli), la formation de 12 personnes sur l'usage du logiciel Access et l'embauche d'un consultant pour la création d'un site Internet sur la biodiversité des Comores. Aucun équipement n'a été acquis pour l'île d'Anjouan. La formation a été limitée en raison des ressources financières limitées et des formations complémentaires assureraient une meilleure participation des Comores au Centre d'Échange. Un site Internet a été créé mais l'information présentée concerne principalement le projet Biodiversité. Un appui additionnel est maintenant requis pour développer et étendre ce site pour répondre aux objectifs du Centre d'Échange sur la Biodiversité.

Le projet « Conservation de la Biodiversité et Développement Durable aux Comores – PNUD/FEM COI/97/G32 » qui s'est déroulé de 1998 à 2003 a permis d'initier la mise en œuvre de mesures identifiées dans la Stratégie, notamment par l'initiation d'un réseau d'aires protégées. Toutefois, les besoins en capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité n'ont pas encore été identifiés et évalués de façon exhaustive.

L'identification des besoins en capacités est particulièrement pertinente dans le contexte actuel de transition où le pays s'est doté d'une nouvelle constitution qui confère une large autonomie de décision et de gestion à chacune des îles. Un nouveau modèle de gouvernance environnementale doit

ainsi être développé et mis en place et l'identification et l'évaluation des besoins en capacités permettra de faire progresser la réflexion sur le modèle de gouvernance approprié aux Comores.

C'est dans ce contexte que l'Union des Comores sollicite un financement additionnel pour identifier et évaluer les besoins en capacités et établir un consensus national sur la question.

### **3. Priorités pour l'évaluation des besoins en capacités**

Les domaines prioritaires des besoins en capacités de l'Union des Comores sont qui seront évalués dans ce projet sont les suivants :

- *Mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ, notamment les plans, stratégies et mesures législatives nationaux;*
- *Méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique;*
- *Programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie;*
- *Conceptions et approches pertinentes pour la mise en œuvre de mesures d'encouragement.*

### **4. Objectifs du projet**

L'objectif national est de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre efficace de mesures appropriées pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ce qui contribuera au respect des engagements du pays en vertu des conventions internationales relatives à la diversité biologique.

Le projet identifiera et évaluera de manière exhaustive les besoins en capacités institutionnelles et humaines pour mettre en œuvre et favoriser l'efficacité de l'ensemble des mesures de conservation de la biodiversité que le pays a adoptées dans Stratégie Nationale pour la Conservation de la Diversité Biologique et sa loi sur l'environnement, ainsi que pour renforcer le Centre d'Échange pour la Biodiversité dans le pays.

Ce projet sera intimement lié au projet d'Évaluation Nationale des Capacités pour gérer l'environnement mondial (ENC). Le projet ENC a comme objectif de mener une évaluation et une analyse systémiques et complètes des besoins en capacités du pays et des contraintes auxquelles l'Union des Comores est exposée dans ses efforts pour s'acquitter de ses engagements pour la gestion de l'environnement mondial tels que déclarés dans les conventions de Rio et leurs instruments internationaux. La portée de ce projet est plus vaste que celle du projet sur les activités habilitantes pour la biodiversité puisqu'il concerne l'environnement dans un contexte de développement durable. La mise en œuvre du projet ENC est prévue pour septembre 2004.

Dans le cadre des activités habilitantes, l'Union des Comores souhaite donc mener une **évaluation des besoins en capacités** en termes d'institutions, de ressources humaines et de procédures (responsabilités et processus de décision), afin d'être en mesure, par la suite, d'élaborer un programme ciblé et cohérent de renforcement des capacités pour combler les lacunes relatives aux axes suivants :

1. Besoins en capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ, notamment des plans, stratégies et mesures législatives nationaux : Élaboration des textes juridiques relatifs à la biodiversité ; Encadrement de la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des espèces, dont l'étude des demandes de permis d'exploitation ou d'exportation, la gestion des permis d'exploitation (détermination du montant et perception des redevances à imposer) et l'exercice du contrôle requis aux frontières par les agents douaniers ; Suivi des recommandations émises par les autorités administratives chargées de l'Environnement ; Création de nouvelles aires protégées cogérées avec les populations ; Élaboration de plans de gestion durable de la diversité biologique au sein et hors des aires protégées.
2. Besoins en capacités dans les méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique incluant les points suivants : Détermination de la vulnérabilité des éléments de la biodiversité ; Accès aux banques de données sur la biodiversité afin d'être en mesure de réglementer l'exploitation des ressources naturelles sur des bases scientifiques rigoureuses et d'assurer leur gestion durable et leur conservation ;

Détermination des termes de référence des études d'impact environnemental, évaluation des études d'impact et conception de mesures d'atténuation des impacts sur les composantes de la biodiversité.

3. Besoins en capacités pour les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie : Inventaire de la biodiversité ; Acquisition et gestion des connaissances sur la biologie et sur l'état des populations, nécessaires à la conception des mesures de conservation des espèces vulnérables et de gestion durable des espèces exploitées ; Constitution d'une banque de données au sein d'un Système d'Information Géographique sur la distribution et l'état des populations et de leurs habitats.
4. Besoins en capacités relatives à la conception et aux approches pertinentes pour la mise en œuvre de mesures d'encouragement : Information et sensibilisation des exploitants, de la population en général et des autorités au sujet des impacts potentiels des activités d'exploitation et de collecte sur l'équilibre des ressources naturelles, en particulier sur les espèces vulnérables ; développement de mesures d'encouragement pour inciter les populations à adopter et à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des mesures de conservation de la biodiversité.
5. Développement et expansion du Centre d'Échange des Comores : cette composante bâtira sur les activités menées dans le cadre du premier projet d'activités habilitantes et assurera que les activités du Centre d'Échange seront développées au bénéfice de l'ensemble des îles de l'Union des Comores.

## 5. Méthodologie

La démarche proposée pour mener les études d'évaluation des besoins en capacités repose sur la séquence d'activités suivantes :

1. La collecte et la consultation des documents existants sur ce sujet permettront de compiler les informations pertinentes aux besoins en capacités relatives aux thèmes identifiés pour les activités habilitantes.
2. L'ensemble des parties prenantes au processus sera identifié et consulté pour vérifier leur intérêt et leur disponibilité à participer au processus d'évaluation des besoins en capacités. Ces parties prenantes pourront inclure les différentes institutions publiques et privées et les ONG préoccupées par l'environnement ainsi que les communautés locales.
3. Des outils pour guider le processus d'évaluation des besoins en capacités seront conçus avec l'appui d'un consultant international et validés lors d'ateliers auprès de l'ensemble des partenaires au processus. Ces outils d'évaluation devront être compatibles avec ceux développés pour le projet d'Évaluation Nationale des Capacités pour la gestion de l'environnement mondial.
4. À l'aide de ces outils d'évaluation et avec l'appui d'un expert international, une équipe de consultants nationaux rencontrera les partenaires sur chacune des îles lors d'ateliers portant sur les thèmes spécifiques identifiés pour les activités habilitantes afin d'identifier les capacités requises et prioritaires dans les domaines identifiés.
5. Les capacités existantes dans les domaines de la biologie, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles seront identifiées à partir de consultations avec les institutions nationales pour identifier les domaines où des lacunes importantes entravent la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité. Cette activité permettra par la même occasion de constituer une banque d'experts nationaux.
6. Un atelier sur chaque île permettra d'établir un consensus sur les besoins en renforcement et développement des capacités pour mettre en œuvre les mesures nationales de conservation de la biodiversité.

## 6. Priorités et activités pour l'évaluation des besoins en capacités

Les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les actions sont présentés dans le tableau suivant. Les résultats du projet aideront les Comores à mettre en œuvre la Stratégie Nationale et le Plan

d'Action pour la Conservation de la Biodiversité et à remplir les objectifs de la Convention pour la Diversité Biologique. La durée prévue du projet est de 18 mois.

**Objectif global :** *Évaluer les besoins en développement des capacités requises pour élaborer et mettre en œuvre des mesures appropriées pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.*

**Tableau des priorités et activités pour l'évaluation des besoins en capacités**

Priorités	Justification	Activités	Résultats attendus
<p>1. Évaluation des besoins en capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ, notamment des plans, stratégies et mesures législatives nationaux</p>	<p>La Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité souligne que de nombreuses lois en vigueur ne sont pas appliquées en raison de l'insuffisance des capacités de l'État pour assurer l'application des lois et règlements. La formulation incomplète de certains articles de la loi-cadre relative à l'environnement (LCE) empêche l'application. Par exemple, certains textes interdisent des activités qui pourraient être néfastes pour la biodiversité comortienne, sans toutefois préciser les procédures et les agents habilités à appliquer ces mesures. Plusieurs décrets d'application propres à contribuer à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité n'ont pas encore été élaborés dont ceux qui se rapportent à la réglementation des activités de pêche et la détermination du régime de protection et d'exploitation forestière.</p>	<p>* Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour être en mesure de réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration des textes juridiques manquants et requis pour la mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité que le pays a ratifiées et pour amender, compléter et diffuser les textes juridiques concernant la biodiversité en suivant une approche participative pour en favoriser l'appropriation par les populations</li> <li>▪ Encadrement de la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des espèces, dont l'étude des demandes de permis d'exploitation ou d'exportation, la gestion des permis d'exploitation (détermination du montant et perception des redevances à imposer) et l'exercice du contrôle requis aux frontières par les agents douaniers</li> <li>▪ Suivi des recommandations émises par les autorités administratives chargées de l'Environnement</li> <li>▪ Création de nouvelles aires protégées cogérées avec les populations locales</li> <li>▪ Élaboration de plans de gestion durable de la diversité biologique au sein et hors des aires protégées</li> <li>▪ * Organisation d'ateliers pour valider les besoins en capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable aux Comores</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un rapport sur les résultats des études portant sur l'évaluation des besoins en capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable est produit et validé</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour élaborer les textes juridiques manquants ou pour amender, compléter les textes existants sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour encadrer la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à la conservation de la biodiversité sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour faire le suivi des recommandations des autorités chargées de l'Environnement sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour créer de nouvelles aires protégées sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour élaborer des plans de gestion durable de la biodiversité sont connus et approuvés</li> </ul>

Priorités	Justification	Activités	Résultats attendus
<p>2. Évaluation des besoins en capacités relatives à la maîtrise des méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique.</p>	<p>L'efficacité des mesures préconisées par les conventions liées à la conservation de la biodiversité et par les outils législatifs nationaux conçus pour les mettre en œuvre, dont l'arrêté sur les espèces protégées, est limitée en amont par l'insuffisance de données requises pour fonder l'octroi des permis sur des bases rigoureuses et, en aval, par le manque de formation spécifique des agents des douanes aux frontières qui sont en charge d'assurer l'application de ces contrôles</p>	<p>* Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour être en mesure de réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détermination de la vulnérabilité des éléments de la biodiversité</li> <li>▪ Accès aux banques de données sur la biodiversité afin d'être en mesure de réglementer l'exploitation des ressources naturelles sur des bases scientifiques rigoureuses et d'assurer leur gestion durable et leur conservation</li> <li>▪ Détermination des termes de référence des études d'impact environnemental, évaluation des études d'impact et conception de mesures d'atténuation des impacts sur les composantes de la biodiversité</li> </ul> <p>* Organisation d'ateliers pour valider les besoins en capacités pour évaluer et atténuer les menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique aux Comores</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un rapport sur les résultats des études portant sur l'évaluation des besoins en capacités pour évaluer et atténuer les menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique aux Comores est produit et validé</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour déterminer la vulnérabilité des éléments de la biodiversité sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour consulter les banques de données sur la biodiversité comorienne sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour superviser les études d'impact sont connus et approuvés</li> </ul>

Priorités	Justification	Activités	Résultats attendus
<p>3. Évaluation des besoins en capacités pour les programmes d'évaluation initiale et surveillance, y compris les programmes de taxinomie</p>	<p>La biodiversité comorienne est très mal documentée et les possibilités d'utilisation durable sont inconnues. La Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité souligne que cette insuffisance de données de base entrave la conception de mesures appropriées de conservation et de gestion durable. Ce manque de données est en partie lié au manque de ressources humaines adéquatement formées pour effectuer l'inventaire de la diversité biologique et le suivi de l'état des populations. À cause de la méconnaissance des ressources, les décisions concernant l'octroi des permis de récolte ou d'exportation ne sont pas fondées sur la connaissance des seuils d'exploitation durables, compromettant ainsi l'utilité même de cet outil de conservation</p>	<p>* Établissement d'un répertoire des spécialistes nationaux en biologie, en environnement et en gestion des ressources naturelles et des collaborateurs internationaux possédant une expertise comorienne dans ces mêmes domaines</p> <p>* Consultation des spécialistes nationaux, des agents des douanes, des points focaux Biodiversité et CITES, de représentants du ministère chargé du Tourisme pour identifier les groupes taxinomiques ou les espèces prioritaires, <i>i.e.</i> qui sont susceptibles d'être exploités et pour lesquels le manque de connaissances entrave la conception de mesures de conservation</p> <p>* Mener une étude pour identifier les besoins en capacités pour être en mesure de réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inventaire des éléments de la biodiversité des Comores</li> <li>▪ Acquisition et gestion des connaissances sur la biologie et sur l'état des populations, nécessaires à la conception des mesures de conservation des espèces vulnérables et de gestion durable des espèces exploitées</li> <li>▪ Constitution d'une banque de données au sein d'un SIG sur la distribution et l'état des populations et de leurs habitats</li> </ul> <p>* Organisation d'ateliers pour valider les besoins en capacités pour réaliser les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y compris les programmes de taxinomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un répertoire des experts nationaux en biologie, environnement et gestion des ressources naturelles est établi et accompagné d'un répertoire des collaborateurs internationaux possédant une expertise dans les mêmes domaines aux Comores</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour mettre sur pied une banque de données géoréférencée qui permet d'effectuer un suivi de l'état des populations de faune et de flore potentiellement exploitées ainsi qu'un suivi des captures et des exportations pour les espèces sujettes à des autorisations d'exploitation sont identifiés et approuvés</li> <li>▪ Un rapport sur les résultats des études portant sur l'évaluation des besoins en capacités pour réaliser les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y compris les programmes de taxinomie est produit et validé</li> <li>▪ Les groupes taxinomiques et espèces prioritaires sont identifiés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour compléter les inventaires de la biodiversité comorienne, l'étudier et en faire le suivi sont connus et approuvés</li> </ul>



Priorités	Justification	Activités	Résultats attendus
<p>4. Évaluation des besoins en capacités requis pour la conception de mesures d'encouragement et l'adoption d'approches pertinentes pour leur mise en œuvre</p>	<p>La Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité a souligné que les utilisateurs et les acheteurs des ressources vulnérables ne sont ni suffisamment ni adéquatement sensibilisés aux effets néfastes de leurs comportements, dont la collecte des espèces dans leur milieu naturel et la destruction des habitats.</p> <p>De plus, les programmes de sensibilisation ont souvent un impact limité parce qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte des capacités et des intérêts du public auquel ils s'adressent.</p> <p>L'adoption de mesures de conservation doit être accompagnée par la mise en place de mesures d'encouragement qui inciteront les populations à adopter les nouvelles mesures en compensation pour les pertes d'accessibilité aux ressources ou au territoire.</p>	<p>* Mener une étude pour identifier les besoins pour l'élaboration d'un programme national d'éducation environnementale et de sensibilisation des divers acteurs concernés par la conservation de la biodiversité aux Comores en vue d'habilitier les populations locales à jouer leur rôle dans la gestion durable et la conservation de la biodiversité</p> <p>* Mener une étude pour identifier les besoins en capacités pour être en mesure de réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration de campagnes efficaces d'information et sensibilisation des exploitants, de la population et des autorités qui les amènent à comprendre les enjeux liés à la biodiversité et les impacts potentiels des activités d'exploitation et de collecte sur l'équilibre des ressources naturelles, en particulier sur les espèces vulnérables</li> <li>▪ Développement de mesures d'encouragement pour inciter les populations à adopter et à s'impliquer activement dans la mise en oeuvre des mesures de conservation de la biodiversité</li> <li>* Organisation d'ateliers pour valider les besoins en capacités pour la conception et l'adoption d'approches pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures d'encouragement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un rapport sur les résultats des études portant sur l'évaluation des besoins en capacités pour concevoir des approches pertinentes pour la mise en œuvre de mesures d'encouragement est produit et validé</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour élaborer des campagnes ciblées et efficaces d'information et de sensibilisation de la population et des autorités comoriennes sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins en capacités pour développer des mesures d'encouragement pertinentes sont connus et approuvés</li> <li>▪ Les besoins pour l'élaboration d'un programme d'éducation environnementale et de sensibilisation des divers acteurs concernés par la conservation de la biodiversité aux Comores sont connus et validés.</li> </ul>

## 7. Centre d'Échange

Un défi important à la mise en œuvre des mesures de protection de la biodiversité aux Comores réside dans l'isolement relatif des agents chargés de l'Environnement basés sur chacune des îles. Un Centre d'Échange a été mis sur pied à l'aide des fonds du premier projet d'activités habilitantes. Celui-ci sera développé davantage pour créer un mécanisme durable qui permettra un partage d'informations sur la biodiversité entre les partenaires du projet et le Centre d'Échange central. Ce mécanisme est d'une importance cruciale puisque le succès du Centre d'Échange repose sur les données récoltées par les partenaires locaux et pour cette raison, ces derniers doivent être pleinement informés sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Les activités relatives au Centre d'Échange assureront que l'information et les données disponibles sur la biodiversité des Comores soient disponibles et accessibles à toutes les parties prenantes concernées par la conservation de la diversité biologique, sur chacune des îles de l'Union des Comores et à l'échelle internationale, à l'aide des moyens traditionnels et électroniques de diffusion des documents. Ce résultat sera atteint par la réalisation des activités suivantes :

*I) Constituer et mettre à jour le système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange des Comores :*

- collecte des documents nationaux concernant la biodiversité: stratégie nationale; rapports nationaux; législation comorienne concernant la biodiversité)
- collecte des données et informations disponibles concernant la biodiversité comorienne (bases de données et fiches sur les groupes taxonomiques, les espèces et les écosystèmes)
- collecte des données et informations (incluant les sites WEB) sur les acteurs nationaux et les partenaires concernés par la biodiversité comorienne (institutions, organismes, projets, et spécialistes nationaux et internationaux)
- conception du site WEB sur la biodiversité, proposition et validation du concept et du contenu de façon participative
- mise en forme (traitement, saisie) des données et documents disponibles pour affichage sur le site WEB

*II) Diffusion de la stratégie nationale pour la conservation de la diversité biologique, auprès des acteurs nationaux concernés par la biodiversité et particulièrement auprès des agents en charge de contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie.*

*III) Diffusion auprès des communautés de base d'un document de synthèse des éléments de la stratégie pour la conservation de la diversité biologique, rédigé en langue comorienne impliquant*

- une synthèse des principaux éléments de la stratégie pour la conservation de la diversité biologique
- l'élaboration d'un glossaire expliquant les concepts et les termes spécialisés retrouvés dans la synthèse
- la traduction de la synthèse et du glossaire en langue comorienne

*IV) Embauche d'un expert national pour constituer et mettre à jour les banques de données géoréférencées (SIG) qui permettront de répertorier les espèces, de faire le suivi de l'état des populations et des habitats, de l'exploitation et des exportations des espèces protégées, intégrant notamment les permis accordés par les autorités concernées, les autorisations CITES et les relevés d'exportation à la douane.*

*V) Formation par l'expert national des agents de l'administration appelés à mettre à jour et à consulter la banque de données sur la biodiversité.*

*VI) Formation de responsables chargés de la mise à jour de la page WEB sur la conservation de la biodiversité aux Comores à l'utilisation des outils techniques Internet pour la gestion du Mécanisme d'Échange sur la biodiversité (Clearing House Mechanism).*

Plusieurs des activités liées au Centre d'Échange ne se produiront qu'une seule fois, comme la constitution du système d'information qui, lorsque établi, ne nécessitera que des ressources limitées pour en assurer la continuation. Les individus formés dans le cadre du Centre d'Échange seront

responsables de former leurs remplaçants s'ils devaient quitter leur poste. La durabilité du Centre d'Échange sera de plus assurée par la mise en place d'un Observatoire Environnemental basé sur un service permanent de système d'information géographique (SIG) au sein de la Direction Nationale de l'Environnement, qui recrutera alors l'expert en SIG sur une base permanente.

### **8. Mise en œuvre du projet et cadre institutionnel**

Les Comores ont bénéficié d'un financement du FEM pour la préparation de la Stratégie et du Plan d'action national en matière de diversité biologique. Le document préparé de manière participative a été adopté par les autorités politiques en mai 2001. Les activités qui font l'objet de la présente demande concordent avec les priorités identifiées dans la Stratégie nationale et le Plan d'Action.

Jusqu'à tout récemment, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité ainsi que les Rapports Nationaux à la Conférence des Parties ont relevé de la Direction Générale de l'Environnement du Ministère de la Production et de l'Environnement. En décembre 2001, la population a adopté une nouvelle constitution, celle de l'Union des Comores, qui confère une vaste autonomie à chacune des îles. Les avant-projets des textes organiques préparés de façon consensuelle prévoient que l'Union assumera les responsabilités liées à la coordination et que les îles conduiront les politiques et le développement de la mise en œuvre des programmes. Le cadre organique institutionnel pour le projet concernant les activités habilitantes pour la Convention sur la Biodiversité sera conséquemment harmonisé avec ce nouveau cadre. Conséquemment, le projet sera sous exécution nationale par le Ministère des Relations Extérieures, de la Coopération et de la Francophonie, en charge des Comoriens vivant à l'étranger et sa mise en œuvre technique sera assurée par la Direction Nationale de l'Environnement, selon les procédures du PNUD relatives à l'exécution nationale des projets. L'agence d'exécution demeurera imputable envers le PNUD pour la production des extrants (outputs) convenus ainsi que pour la gestion financière, incluant la rentabilité (coûts-efficacité) des activités du projet. Le PNUD apportera un soutien technique et administratif général et fera le suivi de la mise en œuvre du projet en conformité avec les règles et procédures du PNUD, incluant la convocation d'une rencontre tripartite de coordination.

**9. Tableau de l'estimation des coûts des Activités Habilitantes Complémentaires pour la Biodiversité (en milliers de dollars US)**

ACTIVITÉ	PRODUIT	PROCESSUS	TOTAL \$US
<b>APPUI APPROUVÉ ANTÉRIEUREMENT</b>			
Activité habilitante d'origine moins le coût des activités du CHM	(Détail non requis)		131,760
Appui CHM (par un module complémentaire ou par le projet lui-même)			14,000
Total de l'appui approuvé			145,760
<b>DEMANDE D'APPUI ADDITIONNEL</b>			
<b>Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour :</b>			
▪ la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ, notamment des plans, stratégies et mesures législatives nationaux	23,000	65,000	88,000
▪ la maîtrise des méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique	12,000	30,000	42,000
▪ mener les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie	16,000	50,000	66,000
▪ la conception de mesures d'encouragement et l'adoption d'approches pertinentes pour leur mise en œuvre	6,000	20,000	26,000
Développer un système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange et mettre les informations et les données à la disposition de l'ensemble des parties prenantes concernées par la conservation de la biodiversité		52,000	52,000
Sous Total			274,000
<b>TOTAL</b>			<b>419,760</b>

**10. CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU PROJET**

	2004												2005					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
<b>Objectifs et activités</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Constitution d'un comité de supervision chargé de suivre et voir au bon déroulement du processus, recrutement de consultants nationaux basés sur chaque île et identification des parties intéressées nationales à consulter et à inviter aux ateliers	X	X																
Préparation des termes de référence pour les consultants nationaux et internationaux	X																	
Compilation des informations et documents existants		X	X															
Élaboration et adoption consensuelle des outils d'évaluation des besoins en capacités		X	X															
Analyse des résultats des ateliers et enquêtes pour identifier les domaines prioritaires de la taxonomie, de la biologie et de la gestion des ressources naturelles où les compétences sont requises et n'existent pas au niveau national												X	X	X				
Ateliers de validation sur chacune des îles															X	X		
Rédaction d'un rapport final sur l'évaluation des besoins en capacités pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conservation de la Biodiversité																X	X	X
<b>Objectif 1. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ</b>																		
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer les textes juridiques manquants et requis pour la mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité			X	X	X													

Objectifs et activités	2004												2005					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour encadrer la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des espèces			X	X	X													
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour assurer le suivi des recommandations émises par les autorités administratives chargées de l'Environnement				X	X													
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour créer de nouvelles aires protégées cogérées avec les populations				X	X													
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer des plans de gestion durable de la diversité biologique au sein et hors des aires protégées				X	X													
Objectif 2. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la maîtrise des méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique																		
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour déterminer la vulnérabilité des éléments de la biodiversité													X	X	X			
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour accéder et consulter les banques de données sur la biodiversité comorienne													X	X	X			
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour superviser les études d'impact													X	X	X			
Objectif 3. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour mener les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie																		

	2004												2005					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
<b>Objetifs et activités</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Enquêtes et rencontres dans les institutions nationales (Directions chargées de l'Environnement, de la pêche, des forêts, de l'agriculture, CNDRS, INRAPE) pour mettre à jour le répertoire de personnes ressources en biologie, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles		X	X															
Enquêtes auprès des différentes institutions nationales pour constituer un répertoire des collaborateurs internationaux possédant une expertise dans les domaines de la biologie, la taxonomie et la gestion des ressources naturelles aux Comores		X	X															
Consultation des spécialistes nationaux, agents des douanes, points focaux Biodiversité et CITES, représentants du ministère du Tourisme, etc, pour identifier les groupes taxonomiques ou espèces prioritaires, <i>i.e.</i> qui sont susceptibles d'être exploités et pour lesquels le manque de connaissances entrave la conception de mesures de conservation				X														
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour compléter les inventaires de la biodiversité comorienne										X	X	X						
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour acquérir et gérer des connaissances sur la biologie des espèces et sur l'état des populations vulnérables										X	X	X						

	2004												2005					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
<b>Objectifs et activités</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour constituer une banque de données au sein d'un SIG sur la distribution et l'état des populations et de leurs habitats				X	X	X												
Objectif 4. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la conception de mesures d'encouragement et l'adoption d'approches pertinentes pour leur mise en œuvre																		
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer des campagnes ciblées et efficaces d'information et de sensibilisation de la population et des autorités comoriennes										X	X	X						
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour développer des mesures d'encouragement pertinentes pour inciter les populations à adopter et à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des mesures de conservation de la biodiversité										X	X	X						
Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour l'élaboration d'un programme d'éducation environnementale et de sensibilisation des divers acteurs concernés par la conservation de la biodiversité aux Comores										X	X	X						



Objectif 5. Développer un système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange et mettre les informations et les données à la disposition de l'ensemble des parties prenantes concernées par la conservation de la biodiversité													
Constituer et mettre à jour le système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange : collecte des documents nationaux concernant la biodiversité, bases de données et information disponibles relatives à la biodiversité des Comores et les acteurs et partenaires nationaux et internationaux concernés par la biodiversité, validation du concept et du contenu du site WEB sur la biodiversité de façon participative, mise en forme (traitement, saisie) des données et documents disponibles pour affichage sur le site WEB.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Diffusion de la stratégie nationale pour la conservation de la diversité biologique, auprès des acteurs nationaux concernés par la biodiversité et particulièrement auprès des agents en charge de contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie.	X	X											
Diffusion auprès des communautés de base d'un document de synthèse des éléments de la stratégie pour la conservation de la diversité biologique, rédigé en langue comorienne (résumé, glossaire, traduction).	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



Plan de Travail Annuel

RÉSULTATS ATTENDUS <sup>1</sup> ET ACTIVITÉS DE SUIVI <sup>2</sup>	Activités principales	CALENDRIER						PARTENAIRE	Fonds	Description	Code comptable	BUDGET PRÉVISIONNEL			Total
												Montant en \$US			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6					2004	2005	2006	
0. Gestion de projet et audit	Préparation des TDR, recrutement du personnel	x						PNUD	62000	Coordinateur projet (375)				375	
	Elaboration d'outils d'évaluation appropriés pour chaque groupe cible et chaque thème de l'évaluation	x						PNUD	62000	- Coordinateur projet (1125) et Coordinateurs projet des îles (1800) - Consultant international (2000) - Ateliers: 4000				7 925	
	Rapport sur les besoins en développement des capacités prioritaires		x					PNUD	62000	-Coordinateur projet (1125) et Coordinateurs projet des îles (1800); -Consultants nationaux (600)				3 525	
	Validation des priorités et besoins en capacités					x		PNUD	62000	-; Coordinateur projet (375) et Coordinateurs projet des îles (900) -Consultant international: \$800 -Ateliers: \$4 000				6075	
	Rapport final du projet						x	PNUD	62000	Coordinateur projet (1500) et Coordinateurs projet des îles (3 600); -Consultant international: 1200				5 300	
	Formation du Chargé de Programme responsable du suivi et de la gestion du projet	x						PNUD	62000	Coût de formation				13 000	
	Achat d'équipement	x						PNUD	62000	Coût de l'équipement				17 000	
	Contrats des assistants administratifs/ comptables du projet	x	x	x	x	x	x	PNUD	62000	Contrats personnel				7500	
	Frais de déplacement	x	x	x	x	x	x	PNUD	62000					8 000	
	Audit			x				PNUD	62000					3 717	
Divers	x	x	x	x	x	x	PNUD	62000					5 658		
Coûts d'appui F. O.	x	x	x	x	x	x	PNUD	62000					12 700		

<sup>1</sup> Énoncez les résultats que le projet doit atteindre ou auxquels il doit contribuer. Indiquer les indicateurs /points de référence pertinents  
<sup>2</sup> Indiquez les activités de suivi comme les visites de suivi de terrain, les missions d'appui technique, les évaluations, le rapport annuel de projet

Activités Habilitantes pour la Biodiversité

1. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ	1.1 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer les textes juridiques manquants et requis pour la mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité	x	x						Coordonateur projet (750) et Coordinateurs projet des îles (1800) -Consultants nationaux (2 700) -Consultant international (1200) -Ateliers ( 4 500)				15 100
	1.2 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour encadrer la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des espèces	x	x						- Coordinateur projet (375) et Coordinateurs projet des îles (900) -Consultants nationaux (2 700)				3 960
	1.3 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour assurer le suivi des recommandations émises par les autorités administratives chargées de l'Environnement	x	x						- Coordinateur projet (750) et Coordinateurs projet des îles (1800) -Consultant international (1600)				4 150
	1.4 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour créer de nouvelles aires protégées cogérées avec les populations	x	x						- Coordinateur projet (1500) et Coordinateurs projet des îles (4500) -Consultant international (1600)				7 600
	1.5 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer des plans de gestion durable de la diversité biologique au sein et hors des aires protégées	x	x						- Coordinateur projet (750) et Coordinateurs projet des îles (2 500) -Consultants internationaux (4 400)				7 650
2. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la maîtrise des méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composants de la diversité biologique	2.1 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour déterminer la vulnérabilité des éléments de la biodiversité		x						-Ateliers (4 500) Coordinateur projet (375) et Coordinateurs projet des îles (900); -Consultants nationaux (3 600) -Consultant international: (2 000)				9 000
	2.2 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour accéder et consulter les banques de données sur la biodiversité comorienne		x						-Coordinateur projet (750) et Coordinateurs projet des îles (900) -Consultant international (1 200)				2 850
	2.3 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour superviser les études d'impact		x						- Coordinateur projet (2250) et Coordinateurs projet des îles (1800) -Consultants internationaux (3 200)				7 250



Activités Habitantes pour la Biodiversité

	3.6 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour constituer une banque de données au sein d'un SIG sur la distribution et l'état des populations et de leurs habitats	x																		3 120		
<b>4. Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la conception de mesures d'encouragement et l'adoption d'approches pertinentes pour leur mise en œuvre</b>	4.1 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour élaborer des campagnes ciblées et efficaces d'information et de sensibilisation de la population et des autorités comoriennes	x																			11 325	
	4.2 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour développer des mesures d'encouragement pertinentes pour inciter les populations à adopter et à s'impliquer activement dans la mise en oeuvre des mesures de conservation de la biodiversité	x																				6 725
	4.3 Mener des études pour identifier les besoins en capacités pour l'élaboration d'un programme d'éducation environnementale et de sensibilisation des divers acteurs concernés par la conservation de la biodiversité aux Comores	x																				6 725

Activités Habilitantes pour la Biodiversité

<b>5. Développer un système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange et mettre les informations et les données à la disposition de l'ensemble des parties prenantes concernées par la conservation de la biodiversité</b>	<p>5.1 Constituer et mettre à jour le système d'information sur la biodiversité des Comores en rapport avec le Centre d'Échange : collecte des documents nationaux concernant la biodiversité, bases de données et information disponibles relatives à la biodiversité des Comores et les acteurs et partenaires nationaux et internationaux concernés par la biodiversité, validation du concept et du contenu du site WEB sur la biodiversité de façon participative, mise en forme (traitement, saisie) des données et documents disponibles pour affichage sur le site WEB.</p>	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	62000	<p>- Coordinateur projet (2250) et Coordinateurs projet des Îles (3600) -Consultant international (2 000) Expert national SIG (4800)</p>	11 625	
	<p>5.2 Diffusion de la stratégie nationale pour la conservation de la diversité biologique, auprès des acteurs nationaux concernés par la biodiversité et particulièrement auprès des agents en charge de contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie.</p>	x								PNUD	62000	<p>- Coordinateur projet (750) et Coordinateurs projet des Îles (900) - Consultant Interne (révision) (2 000) -Impression et publication (2000) -Distribution (150)</p>	5 000
	<p>5.3 Diffusion auprès des communautés de base d'un document de synthèse des éléments de la stratégie pour la conservation de la diversité biologique, rédigé en langue comorienne (résumé, glossaire, traduction).</p>	x	x						x	PNUD	62000	<p>- Coordinateur projet (380) et Coordinateurs projet des Îles (1800) -Consultant international (800) - Impression et publication (1800) -Distribution (150)</p>	4 930

Activités Habilitantes pour la Biodiversité

	<p>5.4 Embauche d'un expert national pour constituer et mettre à jour les banques de données géoréférencées (SIG) qui permettront de répertorier les espèces, de faire le suivi de l'état des populations et des habitats, de l'exploitation et des exportations des espèces protégées, intégrant notamment les permis accordés par les autorités concernées, les autorisations CITES et les relevés d'exportation à la douane. Formation par l'expert national des agents de l'administration appelés à mettre à jour et à consulter la banque de données sur la biodiversité.</p>	x	x	x	x	x	x	x	<p>62000</p> <p>PNUD</p>	<p>- Coordinateur projet (3000) et Coordinateurs projet des îles (7200) - Expert national SIG (6 600) - Consultant international (1200)</p>	17 000
	<p>5.5 Formation de responsables chargés de la mise à jour de la page WEB sur la conservation de la biodiversité aux Comores à l'utilisation des outils techniques Internet pour répondre aux objectifs du Mécanisme d'Echange sur la biodiversité (Clearing House Mechanism).</p>	x	x	x	x	x	x	x	<p>62000</p> <p>PNUD</p>	<p>-Coordinateur projet (750) et Coordinateurs projet des îles (900) - Expert national SIG (1200) - Consultant international (1 600)</p>	4 450
<b>TOTAL</b>											<b>274 000</b>



COI BUDGET PREVISIONNEL TOTAL ET PLAN DE TRAVAIL

Award: 00036012

Award Title: PIMS 424 [FA]: Biodiversity

Objectif du Projet/Produit dans Atlas = Activités Habitantes complémentaires pour la Biodiversité aux Comores

Project ID: 00038934

Résultat du projet/Activité dans Atlas	Partie responsable	Source des fonds	BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE TRAVAIL						
			Budget Description (General)	Comptes	Année 1 US\$	Année 2 US\$	Année 3 US\$	Total US\$	
Résultat 1: Gestion du projet et audit	NEX	62000	Service Contracts- Individuels.	71405	7725	6725	3000	17450	
	NEX		Consultants Locaux -Court terme- Technique	71305	0	600	0	600	
	NEX	62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	2000	800	1200	4000	
	NEX	62000	Billets- Local	71610	2200	3000	400	5600	
	NEX	62000	Allocation de subsistence journalière- Participants Atelier	71625	2800	2800	0	5600	
	NEX	62000	Allocation de subsistence journalière - Local	71620	1200	3000	433	4633	
	NEX	62000	Coûts d'apprentissage	63405	13000	0	0	13000	
	NEX	62000	Equipements de bureau	72205	17000	0	0	17000	
	NEX	62000	Frais d'Audit	74110	0	1717	2000	3717	
	NEX	62000	Divers Sundry	74525	1658	4000	1000	6658	
	NEX	62000	Frais de coût du support	54005	5000	6700	1000	12700	
	Résultat 2: Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de mesures générales de conservation et d'utilisation durable in situ et ex situ	NEX	62000	Service Contracts- Individuels.	71405	2550	13075	0	15625
		NEX	62000	Consultants Locaux -Court terme- Technique	71305	2700	2700	0	5400
		NEX	62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	1200	7600	0	8800
NEX		62000	Billets- international	71605	4150		0	4150	
NEX	62000	Billets- Local	71610	1500	0	0	1500		

*Activités Habitantes pour la Biodiversité*

<b>Résultat 3:</b> Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la maîtrise des méthodologies d'évaluation et d'atténuation de menaces spécifiques pesant sur les composantes de la diversité biologique	NEX	62000	Allocation de subsistance journalière- Participants Atelier	71625	3000	0	0	3000	
	NEX	62000	Contrats de Service - Individuels.	71405	0	6975	0	6975	
	NEX	62000	Consultants Locaux -Court terme- Techniquel	71305	0	3600	0	3600	
	NEX	62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	0	6400	0	6400	
	NEX	62000	Billets- Local	71610	0	1200	0	1200	
<b>Résultat 4:</b> Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour mener les programmes d'évaluation initiale et de surveillance, y inclus les programmes de taxinomie	NEX	62000	Allocation de subsistance journalière- Participants Atelier	71625	0	1800	0	1800	
	NEX	62000	Contrats de Service - Individuels.	71405	16575	15975	0	22550	
	NEX	62000	Consultants Locaux -Court terme- Techniquel	71305	9000	8000	0	17000	
	NEX	62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	0	8400	0	8400	
	NEX	62000	Billets- Local	71610	0	1500	0	1500	
	NEX	62000	Allocation de subsistance journalière- International	71615	0	2100	0	2100	
	NEX	62000	Billets - International	71605	0	2300	0	2300	
	NEX	62000	Allocation de subsistance journalière- Participants Atelier	71625	0	3000	0	3000	
	<b>Résultat 5:</b> Évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la conception de mesures d'encouragement et l'adoption d'approches pertinentes pour leur mise en œuvre	NEX	62000	Contrats de Service - Individuels.	71405	0	10875	0	10875
		NEX	62000	Consultants Locaux -Court terme- Techniquel	71305	0	4735	0	4735
NEX		62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	0	5600	0	5600	
NEX		62000	Billets- Local	71610	0	1500	0	1500	
NEX		62000	Allocation de subsistance journalière- Participants Atelier	71625	0	3000	0	3000	
<b>Résultat 6:</b> Développer un système d'information sur la biodiversité des Comores	NEX	62000	Contrats de Service - Individuels.	71405	6602	23030	1500	31132	
	NEX	62000	Consultants Internationaux - Court terme Technique	71205	2000	5600	0	7600	

*Activités Habitantes pour la Biodiversité*

rapport avec le Centre d'Echange et les informations et les données à la disposition de l'ensemble des parties prenantes concernées par la conservation de la biodiversité	NEX	62000	Divers	74525	1350	1950	0	3300
<b>Grand total</b>					<b>93210</b>	<b>170257</b>	<b>10533</b>	<b>274000</b>

## SIGNATURES

**Pays : Union des Comores**

**Résultat(s)/Indicateur(s) de l'UNDAF :** Renforcer les efforts pour assurer une gestion durable des ressources naturelles

**Résultats attendus :** Amélioration des capacités techniques et organisationnelles pour la gestion de l'environnement, ainsi que des aptitude des acteurs à développer des outils, des stratégies et des instruments de gestion environnementale

**Résultats attendus et indicateurs :** Analyse des besoins en développement des capacités / Rapport de l'expert / Plan d'action conforme aux conventions internationales / Textes de mise en œuvre du plan


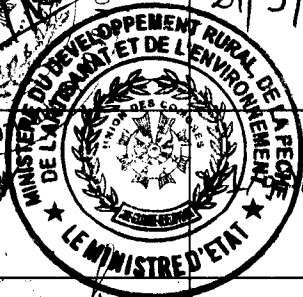
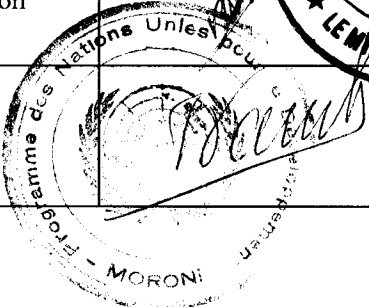
**Partenaire de mise en oeuvre (Agence d'exécution):** Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération.

**Agence de Coordination du Gouvernement:** Ministère du Développement Rural, de la Pêche, de l'Artisanat et de l'environnement.

Titre du projet : Activités Habilitantes Complémentaires pour la Biodiversité  
ID: 424  
Durée du projet : 18 mois  
Modalités d'Exécution : Exécution Nationale

Budget total : 419 760 \$US  
Ressources allouées :  
Allocation initiale : 145 760 \$US  
FEM (Complémentaire): 274 000 \$US  
Gouvernement (En nature): 28 000 \$US

**Convenu par :**

<u>Au nom de :</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>	<u>Nom / Titre</u>
Agence d'exécution		21/09/04	Moustadroine Abdou Secrétaire d'Etat à la Coopération auprès du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
Agence de coordination		21/09/04	Mohamed Abdoulhamid Ministère du Développement Rural, de la Pêche, de l'Artisanat et de l'environnement
PNUD		21/09/04	François Tambi Kabore Représentant Résident a.i du PNUD